

Pour diffusion immédiate

## **Direction régionale de santé publique : Les risques à la santé associés au chantier de l'échangeur Turcot**

*Montréal, le 12 septembre 2016.* Dans le cadre de la rencontre du Comité bon voisinage de NDG-Westmount, la Direction régionale de santé publique (DRSP) du CIUSSS du Centre-Sud-de- l'Île-de-Montréal a rendu publique une évaluation sommaire des risques à la santé liés au bruit et à la qualité de l'air près du chantier de l'échangeur Turcot. Selon les données disponibles, la DRSP conclut qu'il y a peu de risques à la santé liés à la qualité de l'air, mais considère la situation préoccupante quant aux niveaux de bruit générés, surtout la nuit, par les activités du chantier. La sécurité des déplacements près du chantier fera l'objet d'une autre rencontre au cours des prochaines semaines avec les citoyens.

### **Qualité de l'air**

Les données disponibles provenant des différentes stations d'échantillonnage de qualité de l'air situées à proximité du chantier indiquent que, de janvier à août 2016 :

- Il n'y a eu aucun dépassement des normes quant aux concentrations de métaux ou de composés organiques volatils (COV) dans l'air.
- Il y a eu dépassement des normes de PM<sub>2,5</sub> durant 8 jours.
- Il y a eu fréquemment des dépassements de normes des particules en suspension totale (PST) qui comprennent surtout les particules grossières ou poussières.

#### **1. Particules fines (PM<sub>2,5</sub>)**

Les particules fines (PM<sub>2,5</sub>) peuvent produire des effets sur la santé respiratoire et cardiaque mais ces effets varient selon la durée et l'intensité de l'exposition. Les huit dépassements de normes de PM<sub>2,5</sub> en lien avec les activités du chantier ont été observés à une seule station d'échantillonnage et ont été peu fréquents, soit huit jours sur une période de huit mois. Dans ce contexte, la DRSP considère que la population est exposée à un très faible risque pour sa santé en lien avec les PM<sub>2,5</sub> générés par le chantier.

#### **2. Particules grossières ou poussières**

Les effets des particules grossières ou poussières sont l'irritation du nez, des yeux ou de la gorge et l'augmentation des symptômes d'allergie saisonnière. De nombreuses études ont démontré que les effets ressentis sont temporaires et disparaissent lorsque l'exposition cesse. Il n'y a pas d'effet à long terme sur la santé. La DRSP considère par conséquent que les dépassements observés peuvent occasionner chez certaines personnes différents symptômes à court terme mais qu'il n'y a pas de risque de développer de problèmes de santé à long terme liés aux poussières produites par le chantier de l'échangeur Turcot.

## **Bruit**

Les données sur le bruit échantillonnées à partir des stations situées près de l'échangeur Saint-Jacques présentent des valeurs dépassant à la fois les seuils établis par le ministère des Transport du Québec lors des travaux et les recommandations de 55 décibels de l'Organisation mondiale de la Santé pour le bruit moyen ambiant sur 24h. Comme ces valeurs atteignent à plusieurs reprises des niveaux élevés, notamment la nuit, la DRSP est préoccupée des effets potentiels sur la population résidant à proximité. L'exposition au bruit à des niveaux élevés peut en effet entraîner divers problèmes de santé à court terme comme les troubles du sommeil.

## **RECOMMANDATIONS**

### **Qualité de l'air**

La DRSP recommande de poursuivre la surveillance de la qualité de l'air sur le chantier et d'être informée régulièrement des résultats. Si des problèmes de qualité de l'air survenaient, elle pourrait recommander la mise en place de mesures intensifiées de mitigation, comme l'arrosage systématique et plus fréquent du chantier. De plus, la DRSP suggère que les données en temps réel de qualité de l'air en lien avec le chantier de l'échangeur Turcot soient rendues disponibles au public.

## **Bruit**

En ce qui concerne les niveaux élevés de bruit sur le chantier, notamment la nuit, la DRSP recommande entre autres d'améliorer les mesures de mitigation en place, par exemple les murs anti-bruit, et de revoir la nature des travaux réalisés la nuit pour diminuer les risques à la santé. La DRSP suivra de près l'évolution de la situation et compte soutenir le ministère des Transports du Québec et la Ville de Montréal dans leur recherche de solutions pour atténuer les problèmes de bruit liés au chantier de l'échangeur Turcot.

### **Direction régionale de santé publique**

Pour en savoir plus sur la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal : [dsp.santemontreal.qc.ca](http://dsp.santemontreal.qc.ca).

**Source** : Direction régionale de santé publique

**Information** : Annie Charbonneau | 514-593-2118